

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :  
En exercice 27  
Présents 19  
Votants 25  
Quorum 14

## L'an deux mille vingt trois

Le : 28 septembre

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de **M. Christian SOULIER, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, en raison de l'absence de Mme Annick BRUNEL, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2023

PRESENTS : Christian SOULIER, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Cyril RONZE, Cyrille GENEVRIER, Sébastien OLIVIER, Robert CHAPOT, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Annick BRUNEL, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Marine TOINON, Angelo MANIERI, Charlélie ARNAUD, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Annick BRUNEL à Maryse RODRIGUEZ, Guylaine FAYOLLE à Françoise BUSALLI, Christine FELIX à Yvette VERNIERE, Nathalie FERNANDEZ à Jean-Paul FERRE, Marine TOINON à Véronique GENEVRIER, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO.

SECRETAIRE : Jean-Paul FERRE.

Délibération n°2023\_09\_08

**OBJET : TARIF LOCATION LICENCE IV – 15 PLACE MICHALON.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29 par lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu la délibération du conseil municipal n°2018\_06\_04 du 18 juin 2018 précisant la mise à disposition de la licence IV de débit de boissons à Mme Sandrine MORIN,

Vu l'acte de vente de fonds de commerce entre la société M'BURGER représentée par Madame Sandrine MORIN et la société SIA TACOS représentée par Madame Marjorie YABANCI en date du 31 juillet 2023,

Vu le permis d'exploitation n°2023/0114116 délivré le 05 juillet 2023 au nom de Mme Marjorie SURAIN pour une durée de dix ans,

Vu la décision du Maire n°2023/01 du 24 juillet 2023 décidant la location de la licence IV à Mme Marjorie SURAIN,

Considérant que la commune doit fixer le tarif de location de la licence IV,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :**

- émet un avis favorable pour mettre à disposition de Madame Marjorie YABANCI SURAIN la licence IV de débit de boissons au 15 Place Michalon,**
- fixe le montant du loyer annuel à 700 euros à compter du 29 septembre 2023,**
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette délibération.**

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 02 octobre 2023  
Pour le le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint, Christian SOULIER



Le Secrétaire de séance, Jean-Paul FERRE



Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le :  
Publié ou Notifié  
le :